0380059H
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE ROSE VALLAND
1 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38590 ST ETIENNE DE ST GEOIRS
Tel : 0476654359

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 35
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 16

Le conseil d'administration
Convoqué le : 05/02/2026
Réuni le : 26/02/2026
Sous la présidence de : Fabien Sanchez
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Don APE 2025-2026 : L'APE dont le don initial s'élevait 9000.00 € nous a finalement attribué la somme de 10 000.00 €, il faut donc revoter l'affectation de celui-ci pour les activités et projets pédagogiques du collège.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Sanchez
Prénom : Fabien
Signé le : 02/03/2026 08:45:13

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.